

Voyages d'affaires

Votre couverture d'assurance pour vos déplacements. Corporate Travel Insurance^{CTI}.

En collaboration avec

SWICA

La sécurité pendant les voyages d'affaires.

Corporate Travel Insurance^{CTI} est un ensemble complet de prestations d'assurance et de services qui vous permet de protéger vos collaboratrices et collaborateurs pendant leurs voyages d'affaires, de couvrir les frais de voyage et les frais médicaux imprévisibles et qui vous garantit le respect de votre devoir d'assistance en tant qu'employeuse ou employeur.

Cette offre inclut également des couvertures d'assurance à court terme pour des événements, des congrès ou des manifestations d'entreprise à destination de votre personnel interne et externe ou de vos hôtes venus de l'étranger.

Que vous propose Corporate Travel Insurance^{CTI}?

Suivi personnel

Bienvenue chez ERV. Notre équipe voyages d'affaires se fera un plaisir d'assurer votre suivi personnel et individuel.

Qualité du service

Les interlocutrices et interlocuteurs compétents d'ERV vous garantissent la meilleure qualité du service, la flexibilité ainsi qu'un règlement des dommages rapide et sans complications.

Couverture d'assurance

Chez nous, vous obtenez une solution d'assurance sans suppléments superflus.

Centrale d'alarme 24 heures sur 24

Par une gestion des crises professionnelle, notre ligne d'assistance 24 heures sur 24 garantit une aide rapide à toute heure – dans le monde entier.

Assistance médicale

En cas d'urgence, des spécialistes expérimentés apportent leur soutien dans l'organisation des soins médicaux sur place et/ou le rapatriement des malades.

Informations concernant le voyage, aide administrative et services

Nous soutenons vos collaboratrices et collaborateurs avant et pendant leur voyage d'affaires via notre portail internet www.erv-sentinel.com en leur fournissant des informations utiles sur leurs voyages.

Prestations incluses

Les prestations suivantes sont comprises dans l'assurance voyage:

- Service 24 heures sur 24/365 jours par an
- Service d'informations médicales
- Avance de frais en cas de perte ou de vol de moyens de paiement à l'étranger
- Portail en ligne d'informations sur les voyages, les pays, la sécurité
- Organisation du blocage des téléphones portables, des cartes de crédit ou des cartes clients
- Transmission de messages aux proches en cas d'urgence
- Transfert administratif à une ambassade ou une représentation juridique en cas d'urgence
- Information des entreprises de transport et des hôtels en cas de retard
- Aide SOS au domicile

Les prestations de Corporate Travel Insurance^{CTI}.

	Economy	Business	Premium
Aperçu des prestations			
Frais d'annulation			
Non-présentation à un voyage d'affaires pour cause de maladie, d'accident, de décès, de grossesse, etc.	5 000	20 000	60 000
Retards de vol			
Prise en charge des frais supplémentaires en cas de vol de correspondance manqué	1 000	2 000	4 000
Aide SOS / protection en cas de crise / soins médicaux			
Transport à l'hôpital	illimité	illimité	illimité
Rapatriement au lieu de domicile	illimité	illimité	illimité
Rapatriement en cas de décès	illimité	illimité	illimité
Frais de recherche et de sauvetage	50 000	75 000	100 000
Visite des proches à l'hôpital (max. deux personnes)	frais effectifs	frais effectifs	frais effectifs
Frais supplémentaires de retour non prévu	selon le voyage aller	selon le voyage aller	selon le voyage aller
Frais de voyage pour le collaborateur de remplacement	selon le vol du collaborateur remplacé	selon le vol du collaborateur remplacé	selon le vol du collaborateur remplacé
Frais funéraires			10 000
Frais supplémentaires en cas de séjour stationnaire			100 par jour
Traitements dentaires d'urgence		1 000	1 000
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier			
Assurance complémentaire frais médicaux en cas de maladie et d'accident à l'étranger	500 000	2 000 000	illimité
Capital en cas d'accident			
Décès	100 000	200 000	1 000 000
Cas d'invalidité	200 000	400 000	2 000 000
Véhicules de location			
Prise en charge de la franchise de l'assurance dommage casco et vol	1 000	5 000	10 000
Assurance responsabilité civile complémentaire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Bagages			
Vol, détérioration et perte		10 000	20 000
Livraison tardive		2 000	2 000
Protection juridique pour voyages d'affaires			
Protection juridique à l'étranger		250 000	500 000
Responsabilité civile privée pour voyages d'affaires			
Responsabilité civile à l'étranger		2 000 000	5 000 000

Sommes d'assurance maximales par personne, en CHF. État au mois de mai 2023. Sous réserve de modifications des prestations.

Pourquoi une assurance voyages d'affaires est-elle importante?

Devoir d'assistance de l'employeuse/l'employeur

Dans le cadre de son devoir d'assistance, l'employeuse ou l'employeur doit prendre des mesures appropriées visant à protéger la santé de son personnel. Si une entreprise ne prend pas les dispositions nécessaires pour la couverture d'assurance et l'assistance de ses collaboratrices et collaborateurs pendant leurs voyages d'affaires, cela peut nuire à son image de marque, voire entraîner des demandes de réparation et de lourdes charges financières.

Protection du personnel et du capital humain

L'un des principaux risques pour les entreprises (en particulier pour les PME) réside dans le fait que le savoir et les relations d'affaires reposent sur les épaules d'un petit nombre de personnes clés. Celles-ci sont très souvent en voyages d'affaires et exposées quotidiennement aux risques d'accident ou de maladie. En cas d'urgence, elles ont besoin d'une assistance professionnelle.

Que coûte Corporate Travel Insurance^{CTI}?

La prime est calculée sur la base du volume des voyages d'affaires d'une entreprise. Veuillez nous contacter pour obtenir une offre sans engagement en envoyant un courriel à corporate@erv.ch, ou consultez notre site web www.erv.ch/cti.

Assurances complémentaires

Assurance complémentaire Workation pour FlexOffice à l'étranger

Offrez à vos collaboratrices et collaborateurs la couverture santé qu'il leur faut en cas de FlexOffice à l'étranger. Vous accomplissez ainsi également votre devoir d'assistance vis-à-vis de votre personnel.

Assurance complémentaire en cas d'annulation d'un rendez-vous par le partenaire commercial

En cas d'annulation d'un rendez-vous d'affaires par votre partenaire commercial, les frais d'annulation vous sont remboursés.

La présente brochure ne fait que résumer les prestations d'assurance. Elle ne comprend pas le texte intégral ni toutes les prises en charge, les conditions et les exclusions des contrats d'assurance proposés. Le contrat d'assurance proprement dit et les Conditions générales d'assurance (CGA) restent déterminants dans tous les cas.

L'assureur est Européenne Assurances Voyages ERV, succursale d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, dont le siège est situé à Bâle, Suisse.

Européenne Assurances Voyages ERV

Case postale, 4002 Bâle
info@erv.ch, www.erv.ch

Membre de l'**ITIA** International
 Travel Insurance Alliance



Frais médicaux en dehors de la Suisse

Dans certains pays (p. ex. États-Unis, Canada, Australie, Japon), les frais médicaux et les frais d'hospitalisation peuvent être extrêmement élevés. Dans de tels cas, la couverture de l'assurance de base obligatoire ne suffit pas.

Problèmes et frais imprévus

Outre les accidents et les maladies, une annulation, un retard de vol ou la perte de bagages peut sensiblement influencer les coûts d'un voyage d'affaires et donc nuire à sa rentabilité.

Dommages à des véhicules loués

Les collaboratrices et collaborateurs en voyage d'affaires se voient souvent confrontés à des factures de franchise élevées en cas de dommages à des véhicules loués résultant d'événements casco ou de vol.